

AAH ET RUA : LA FNATH EXPRIME SA POSITION

La FNATH, reçue par Madame la Ministre, Sophie Cluzel, a pu exprimer sa position tant dans le cadre du débat actuel sur le Revenu Universel d'activité (RUA) que sur le projet de réforme annoncée de la pension d'invalidité ou encore de l'emploi des personnes handicapées.

Le débat actuel sur le RUA est, pour nous, engagé de la pire des façons en faisant des personnes en situation de handicap des « privilégiés » qui refusent toute réforme. Or, pour la FNATH, l'Etat a encore le choix d'apporter une réponse globale à la question des ressources des personnes handicapées ainsi que de l'accès à l'emploi.

La FNATH postule à un autre modèle de protection sociale dans le lequel la question des ressources des personnes handicapées serait traitée dans le cadre de la sécurité sociale et non plus de l'aide sociale ou des minima sociaux, tel que pensé à la création de l'AAH par le Président Chirac et Simone Veil. La FNATH demande au gouvernement de traiter les personnes en situation de handicap comme des assurés sociaux de droit commun ([Télécharger les propositions de la FNATH remises à Madame Sophie CLUZEL, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées](#))

Plus largement le Secrétariat d'Etat doit aussi se saisir de la question des personnes en situation de handicap qui ne sont pas identifiées par le dispositif AAH mais qui représentent, néanmoins, plusieurs millions de personnes, dont l'état de santé caractérise une incapacité, des limitations dues à une maladie, des séquelles après un accident de la vie

La FNATH demande à être associée à l'expérimentation annoncée sur la révision des critères définissant la capacité de travail et les catégories d'invalidité.

La Ministre s'est montrée très attentive à nos revendications et nos propositions sur les difficultés rencontrées par les demandeurs d'emploi pour accéder à un emploi ou s'y maintenir.

L'accès à la formation, la coordination des acteurs du maintien dans l'emploi pour diminuer le nombre de licenciements pour inaptitude ou encore l'accompagnement durable des personnes sortant d'ESAT, sont autant de sujet sur lesquels nous devons pouvoir engager un travail constructif pour un meilleur accompagnement des salariés et des demandeurs d'emploi.

Contact Presse : Hervé GUINDE

04 77 49 42 37 - communication@fnath.com

Suivez-nous sur :

